

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 5 avril 2016

SÉANCE SPÉCIALE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 5 avril 2016 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 18h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Solange Masson	Présente
District 02	Nicole Couture	Présente
District 03	Karl Tremblay	Présent
District 04	François Rodrigue	Présent
District 05	René Jubinville	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 7	Absence: 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, agit comme secrétaire. Personne n'est présent dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

-
1. Ouverture de la séance
 2. Dépôt du certificat d'avis de convocation de la directrice générale par intérim
 3. Avis de motion – Règlement concernant la division du territoire de la municipalité de Compton en six (6) districts électoraux
 4. PÉRIODE DE QUESTIONS
 5. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse, préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation de la directrice générale par intérim

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. Avis de motion – Règlement concernant la division du territoire de la municipalité de Compton en six (6) districts électoraux

082-2016-04-05

Avis de motion est donné par madame la conseillère Nicole Couture qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement ayant pour objet la division du territoire de la municipalité de Compton en six (6) districts électoraux sera présenté pour adoption.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée.



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 5 avril 2016

5. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 18h35 clôture de la séance.

Bernard Vanasse
Maire

Martine Carrier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.